

Communiqué

13^{ÈME} ÉDITION DU GUIDE « CADRE ET PRATIQUES DE COMMUNICATION FINANCIÈRE »

Paris, le 2 septembre 2020 – La 13^{ème} édition annuelle du Guide « Cadre et Pratiques de Communication Financière » réalisée par Bredin Prat, le Cliff et PwC est parue ce jour.

Le Guide « Cadre et Pratiques de Communication Financière » est un outil didactique dont l'ambition est d'aider les émetteurs, professionnels de la communication financière et dirigeants, ainsi que les consultants et prestataires spécialisés, à se repérer au sein des dispositions réglementaires auxquelles sont soumises les sociétés cotées, tout en décrivant les pratiques usuelles en la matière.



La crise liée à l'épidémie de COVID-19 a conduit les entreprises cotées à réorganiser leur communication financière au pied levé au cours du premier trimestre 2020 et a nécessité certaines adaptations législatives et réglementaires. Comme indiqué en introduction du Guide, les autorités de régulations (AMF et ESMA) ont émis plusieurs recommandations spécifiques, notamment relatives à l'application du règlement Abus de marché ou encore aux informations relatives aux risques. Le Gouvernement français a adopté une série de mesures par voie d'ordonnance relatives, entre autres, à l'arrêté, l'audit, la revue, l'approbation et la publication des comptes, la tenue des assemblées générales annuelles et le paiement des dividendes.

L'édition 2019 du Guide avait déjà traité de nouveaux sujets tels que l'entrée en vigueur du document d'enregistrement universel et les conséquences de la loi Pacte sur la gouvernance et les rémunérations, pleinement effectifs en 2020 et pour lesquels la crise sanitaire a conduit à une communication spécifique.

De nombreuses autres nouveautés sont introduites en 2020, comme les modalités de la Directive droits des actionnaires sur l'identification de l'actionnariat ; l'arrêt de la prise en compte des abstentions, votes blancs ou nuls comme votes négatifs lors des AG ; les nouveautés du Code AFEP MEDEF sur la mixité ; les conséquences de MiFID II sur la recherche et le *corporate access* ; ou encore les propositions de l'AMF suite aux débats de Place sur l'activisme actionnarial ; les recommandations de l'ESMA et de l'AMF sur les traitements fiscaux ; l'entrée en vigueur du format électronique unique européen à compter du 1er janvier 2020 pour les rapports financiers annuels publiés en 2021.

Le Guide « Cadre et Pratiques de Communication Financière » est enrichi en annexe d'un lexique des termes employés en communication financière, d'une partie dédiée au document d'enregistrement universel, ainsi que d'un index détaillant tous les textes réglementaires. Edité en versions française et anglaise, il est historiquement préfacé par le Président de l'Autorité des Marchés Financiers.

Le Guide « Cadre et Pratiques de Communication Financière » est disponible sur les sites Internet de Bredin Prat, du Cliff et de PwC France.

A propos de **Bredin Prat**

Contact : Didier Martin, Associé – www.bredinprat.com

Bredin Prat est composé de cent-quatre-vingts avocats français, anglais ou américains et a concentré son activité sur certains domaines du droit des affaires. Très présent dans les opérations de fusions-acquisitions et sur les questions de droit boursier, son activité est également particulièrement développée pour ce qui concerne le droit de la concurrence français et européen, le droit social, le droit public, le droit fiscal, le financement, le contentieux attaché à ces matières et l'arbitrage international.

A propos du **Cliff**

Contact : Olivier Psaume, Président – www.cliff.asso.fr

Créé en 1987, le Cliff est l'association française des professionnels de la communication financière. Il regroupe près de 260 membres issus de sociétés cotées, représentant plus de 80% de la capitalisation boursière de la Place de Paris, ainsi que des consultants et des experts dans des domaines liés à la communication financière. À ce titre, le Cliff est une institution reconnue en France. Il participe à la valorisation de la profession grâce à ses activités favorisant le partage d'expériences, d'expertises et de nouveautés, grâce également à son programme de formation unique en partenariat avec l'Université Paris-Dauphine et à sa contribution au guide annuel « Cadre et Pratiques de Communication Financière ».

A propos de **PwC France et Maghreb**

Contact : Philippe Kubisa, Associé – www.pwc.fr

PwC développe en France et dans les pays francophones d'Afrique des missions de conseil, d'audit et d'expertise comptable, privilégiant des approches sectorielles.

Plus de 276 000 personnes dans 157 pays à travers le réseau international de PwC partagent solutions, expertises et perspectives innovantes au bénéfice de la qualité de service pour clients et partenaires. Les entités françaises et des pays francophones d'Afrique membres de PwC rassemblent 6 400 personnes couvrant 23 pays. *Rendez-vous sur www.pwc.fr.*

En se mobilisant au quotidien pour conseiller et accompagner ses clients dans leur réussite, PwC contribue à la dynamique de l'économie française. A travers ses études et ses analyses d'experts, PwC s'engage également à anticiper les économies du futur et à développer les nouveaux usages technologiques. Enfin, en apportant des solutions pour maîtriser les risques, PwC crée de la confiance entre les acteurs et sécurise le cœur de l'économie française.

PwC France a lancé le mouvement #LetsgoFrance pour valoriser tous ceux qui travaillent à la réussite de l'économie française. *Rejoignez-nous et agissons ensemble : letsгоfrance.fr*

« PwC » fait référence au réseau PwC et/ou à une ou plusieurs de ses entités membres, dont chacune constitue une entité juridique distincte. *Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site www.pwc.com/structure.*